

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XXIII

Québec, 15 octobre 1910

No 10

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

### SOMMAIRE

— o —

- Calendrier, 145. — Les Quarante-Heures de la semaine, 145. — Lettre de Notre Saint-Père le Pape Pie X, 146. — Nominations ecclésiastiques, 150. — Vêture et professions religieuses, 151. — A l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, 151. — Le Congrès Eucharistique de Montréal, 152. — L'importance de la presse catholique, 158. — Nous sommes quittes ! 158. — Bibliographie, 159.

### Calendrier

— o —

16 DIM.	b	XXII apr. Pent. et III oct. Pureté de la B. V. M., <i>dbl. maj.</i> <i>Kyr.</i> de la Ste Vierge, II Vép., mém. du suiv., de S. Gérard Majella, (Vép.) et du dim.
17 Lundi	b	Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, vierge.
18 Mardi	r	S. Luc. Evangéliste, 2 <i>cl.</i>
19 Mercr.	b	S. Pierre d'Alcantara, confesseur.
20 Jeudi	b	S. Jean de Canti, confesseur.
21 Vend.	r	Ste Ursule et ses Stas compagnes, martyres.
22 Samd.	fb	De l'Immaculée Conception.

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

16 octobre, Saint-Ferréol. — 17, Saint-Alban. — 18, Sainte-Foy. — 19, Sainte-Anastasia. — 20, Saint-Pierre de Broughton. — 21, Saint-Bernard.

LETTRE DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE X  
AUX ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES FRANÇAIS

(Suite)

Et pour qu'on ne Nous accuse pas de juger trop sommairement et avec une rigueur non justifiée, les théories sociales du *Sillon*, Nous voulons en rappeler les points essentiels.

Le *Sillon* a le noble souci de la dignité humaine. Mais cette dignité, il la comprend à la manière de certains philosophes dont l'Eglise est loin d'avoir à se louer. Le premier élément de cette dignité est la liberté, entendue en ce sens que, sauf en matière de religion, chaque homme est autonome. De ce principe fondamental, il tire les conclusions suivantes : Aujourd'hui le peuple est en tutelle sous une autorité distincte de lui ; il doit s'en affranchir : *émancipation politique*. Il est sous la dépendance de patrons qui, détenant ses instruments de travail, l'exploitent, l'oppriment et l'abaissent ; il doit secouer leur joug : *émancipation économique*. Il est dominé enfin par une caste appelée dirigeante, à qui son développement intellectuel assure une prépondérance indue dans la direction des affaires ; il doit se soustraire à sa domination : *émancipation intellectuelle*. Le nivellement des conditions à ce triple point de vue établira parmi les hommes l'égalité, et cette égalité est la vraie justice humaine. Une organisation politique et sociale fondée sur cette double base, la liberté et l'égalité (auxquelles viendra bientôt s'ajouter la fraternité), voilà ce qu'ils appellent démocratie.

Néanmoins, la liberté, l'égalité n'en constituent que le côté, pour ainsi dire, négatif. Ce qui fait proprement et positivement la démocratie, c'est la participation la plus grande possible de chacun au gouvernement de la chose publique. Et cela comprend un triple élément, politique, économique et moral.

D'abord en politique ; le *Sillon* n'abolit pas l'autorité, il l'estime, au contraire, nécessaire ; mais il veut la partager, ou, pour mieux dire, la multiplier de telle façon, que chaque citoyen deviendra une sorte de roi. L'autorité, il est vrai, émane de Dieu, mais elle réside primordialement dans le peu-

ple et s'en dégage par voie d'élection ou, mieux encore, de sélection, sans pour cela quitter le peuple et devenir indépendante de lui : elle sera extérieure, mais en apparence seulement ; en réalité, elle sera intérieure, parce que ce sera une autorité consentie.

Proportions gardées, il en sera de même dans l'ordre économique. Soustrait à une classe particulière, le patronat sera si bien multiplié que chaque ouvrier deviendra une sorte de patron. La forme appelée à réaliser cet idéal économique n'est point, affirme-t-on, celle du socialisme ; c'est un système de coopératives suffisamment multipliées pour provoquer une concurrence féconde et pour sauvegarder l'indépendance des ouvriers qui ne seront enchaînés à aucune d'entre elles.

Voici maintenant l'élément capital, l'élément moral. Comme l'autorité, on l'a vue, est très réduite, il faut une autre force pour la suppléer et pour poser une réaction permanente à l'égoïsme individuel. Ce nouveau principe, cette force, c'est l'amour de l'intérêt professionnel et de l'intérêt public, c'est-à-dire de la fin même de la profession et de la société. Imaginez-vous une société où, dans l'âme d'un chacun, avec l'amour inné du bien individuel et du bien familial, régnerait l'amour du bien professionnel et du bien public, où dans la conscience d'un chacun ces amours se subordonneraient de telle façon que le bien supérieur primât toujours le bien inférieur : cette société-là ne pourrait-elle pas à peu près se passer d'autorité, et n'offrirait-elle pas l'idéal de la dignité humaine, chaque citoyen ayant une âme de roi, chaque ouvrier une âme de patron ? Arraché à l'étroitesse de ses intérêts privés et élevé jusqu'aux intérêts de sa profession, et plus haut, jusqu'à ceux de la nation entière, et plus haut encore, jusqu'à ceux de l'humanité (car l'horizon du *Sillon* ne s'arrête pas aux frontières de la Patrie, il s'étend à tous les hommes jusqu'aux confins du monde), le cœur humain, élargi par l'amour du bien commun embrasserait tous les camarades de la même profession, tous les compatriotes, tous les hommes. Et voilà la grandeur et la noblesse humaine idéale réalisée par la célèbre trilogie : Liberté, Egalité, Fraternité.

Or, ces trois éléments, politique, économique, moral, sont surbordonnés l'un à l'autre, et c'est l'élément moral, nous l'avons

dit, qui est le principal. En effet, nulle démocratie politique n'est viable si elle n'a des points d'attache profonds dans la démocratie économique. A leur tour, ni l'un ni l'autre ne sont possibles, si elles ne s'enracinent pas dans un état d'esprit où la conscience se trouve investie de responsabilités et d'énergies morales proportionnées. Mais supposez cet état d'esprit, ainsi fait de responsabilité consciente et de forces morales, la démocratie économique s'en dégagera naturellement par traduction en actes de cette conscience et de ces énergies, et de même, et par la même voix, du régime corporatif, sortira la démocratie politique ; et la démocratie politique et économique, celle-ci portant l'autre, se trouveront fixées dans la conscience même du peuple sur des assises inébranlables.

Telle est, en résumé, la théorie, on pourrait dire le rêve, du *Sillon*, et c'est à cela que tend son enseignement et ce qu'il appelle l'éducation démocratique du peuple, c'est-à-dire à porter à son maximum la conscience et la responsabilité civile de chacun, d'où découlera la démocratie économique et politique, et le règne de la justice, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Ce rapide exposé, Vénérables Frères, vous montre déjà clairement combien Nous avons raison de dire que le *Sillon* oppose doctrine à doctrine, qu'il bâtit sa cité sur une théorie contraire à la vérité catholique et qu'il fausse les notions essentielles et fondamentales qui règlent les rapports sociaux dans toute société humaine. Cette opposition ressortira davantage encore des considérations suivantes.

Le *Sillon* place primordialement l'autorité publique dans le peuple, de qui elle dérive ensuite aux gouvernants, de telle façon cependant qu'elle continue à résider en lui. Or Léon XIII a formellement condamné cette doctrine dans son Encyclique *Diuturnum illud* du principat politique, où il dit : « Des modernes en grand nombre, marchant sur les traces de ceux qui, au siècle dernier, se donnèrent le nom de philosophes, déclarent que toute puissance vient du peuple ; qu'en conséquence ceux qui exercent le pouvoir dans la société ne l'exercent pas comme leur autorité propre, mais comme une autorité à eux déléguée par le peuple et sous la condition qu'elle puisse être révoquée par la volonté du peuple de qui ils la tiennent. Tout

---

**Vêtire et professions religieuses**

---

— o —

Mardi, le 11 du courant, a eu lieu, à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, une cérémonie de profession religieuse et de vêtire. La cérémonie a été présidée par Mgr C.-A. Marois, vicaire-général, assisté de MM. les abbés Ad. Michaud, curé de Saint-Alexandre et J.-F. Dumais, curé de Saint-Denis.

Ont fait profession : Sœurs Marie-Alberta-Bibiane Landry dite de Saint-Bruno, du Faubourg Saint-Jean, Québec; Marie Henriette-Alida Gervais dite Marie de l'Assomption, de Saint-Alexandre de Kamouraska; Marie-Agathe-Berthe Tardif dite de Saint-Louis de Gonzague, de Saint-Germain de Kamouraska.

Ont pris le saint habit : Sœurs Marie-Agnès Barry dite de Sainte-Agnès, de Jacques-Cartier, Québec; Maria Hudon dite Marie du Carmel, de la Rivière-Ouelle.

Le sermon a été donné par M. l'abbé J. Gervais, frère de Sœur Marie de l'Assomption et aumônier de la communauté.

Assistaient au chœur MM. les abbés Ferd. Bégin, curé de Saint-Germain, Alf. Pâquet, ancien curé, Jos. Mercier, vicaire de Saint-Jean Baptiste, J. Gervais, aumônier.

Dans la nef, on remarquait un grand nombre de parents des nouvelles élues.

— o —

**A l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang**

— o —

Mercredi, le 12 du courant, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a présidé à l'élection de la Supérieure et des principales officières pour un nouveau triennat. Voici les noms des religieuses à qui, par le scrutin, sont échues les diverses fonctions :

Supérieure, Rév. Mère Saint-Dominique; Assistante, Rév. Mère Saint Laurent; Maîtresse des novices, Rév. Mère du Calvaire; Dépositaire de la Communauté, Rév. Mère Saint-Eugène; Dépositaire des pauvres, Rév. Mère Saint-Charles; Première Hospitalière, Rév. Mère Saint-Jean-de-Dieu. Toutes celles-ci avec la Rév. Mère Sainte-Barbe forment le conseil.

## LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTRÉAL

(Suite)

— o —

A L'ARENA ET AU MONUMENT NATIONAL

PENDANT LE CONGRÈS

Nous vivrons longtemps, c'est sûr, au point de vue chrétien, des souvenirs que nous a laissés l'admirable Congrès de Montréal. Nous raconterons plus loin ce que furent les séances d'étude. Nous tenons à citer, dans ces pages de la *Semaine*, qui sont un peu comme les annales de la vie diocésaine, les rapports complets qu'ont donnés de ces séances les membres du Comité officiel de Publicité, désignés par Mgr l'Archevêque. Nous aurons l'avantage, nous l'espérons, de publier plus tard un article substantiel sur les séances de la section sacerdotale, qui se tinrent chez les dévoués Pères du Saint-Sacrement et qui furent si belles. Il y aurait aussi, évidemment, beaucoup à dire des deux grandes séances publiques et solennelles de Notre-Dame, le vendredi soir et le samedi soir, tenues devant un auditoire de douze à quinze mille personnes, et peut-être le pourrions-nous dire un jour également. Pour aujourd'hui, nous voudrions raconter ce que furent les démonstrations de l'Arena et du Monument National, l'après-midi du samedi, 10 septembre. On les a appelées la séance des Jeunes Gens et la séance des Hommes : deux noms qui sont par eux-mêmes assez significatifs.

L'un des membres du Comité de Publicité, M. l'abbé Henri Bernard, a donné de la première de ces séances un éloquent compte-rendu que le *Devoir* a publié et que nous allons nous permettre d'utiliser largement. Quant à l'autre, nous y étions ! et nous ne sommes pas près d'oublier les émotions profondes que nous avons éprouvées là.

Midi sonnait à peine aux horloges de nos églises, écrit M. l'abbé Bernard, que déjà au pied des clochers de ces églises, tout un essaim de jeunes gens, la fleur de notre race, se réunissaient pour traverser, musiques en tête et drapeaux au vent, notre grande ville en tous sens et venir prendre d'assaut la cathédrale, ou plutôt le Légat du Pape... que l'on conduisit,

comme par une marche triomphale, jusqu'à l'Aréna, la plus spacieuse de nos salles publiques. Trente mille jeunes gens s'y entassèrent bientôt et beaucoup durent rester aux portes.

Les acclamations les plus enthousiastes saluèrent l'arrivée de l'éminent cardinal Vanutelli, de Mgr l'Archevêque, des prélats et des dignitaires qui les accompagnaient. On chanta d'abord, comme il convient à l'exubérance des jeunes, et l'on chanta, cela va sans dire, des cantiques de foi ou des hymnes patriotiques : *En avant, marchons — Nous voulons Dieu — O Canada, terre de nos aïeux — O Canada, mon pays, mes amours*. Le spectacle était impoignant de toutes ces mains qui acclamaient, de toutes ces voix qui chantaient, de tous ces yeux qui brillaient...

Bientôt, Mgr l'Archevêque présenta la jeunesse canadienne à Son Eminence. « Eminence, dit-il, voilà notre jeunesse. Elle est là avec son âme toute vibrante de sentiments les plus nobles d'honneur, de loyauté, d'attachement et d'amour pour le Pape que vous représentez si dignement, et pour le Christ Jésus que le Pape représente en ce monde. Je n'ai point besoin de vous la présenter autrement, car elle est venue elle même à vous d'une manière si enthousiaste et si filiale que toute parole serait inutile pour que vous en gardiez un souvenir impérissable. »

Puis, évoquant le radieux souvenir de l'immortel Dollard et de ses compagnons de gloire, à qui notre jeunesse élève actuellement un superbe monument et qui tous tombés sous les coups des farouches Iroquois sauvèrent Montréal au prix de leur sang, Sa Grandeur proclama que la jeunesse canadienne-française d'aujourd'hui était et serait toujours fidèle aux deux amours qui ont été la source de l'héroïsme de Dollard et de ses émules : l'amour de l'Eglise et l'amour de la patrie.

Et c'est précisément pour garantir et assurer à cette foi et à ce patriotisme une durée sans fin que Mgr de Montréal supplie Son Eminence de vouloir bien, au nom du Souverain Pontife, faire descendre sur tous ces jeunes fronts de chrétiens, dans tous ces nobles et vaillants cœurs de chevaliers, les plus abondantes bénédictions du Christ, roi et sauveur.

Alors, au milieu d'applaudissements et de vivats, qui semblent ne plus vouloir cesser, Son Eminence, émue profon-

dément à ce spectacle peut-être sans précédent, se lève et en de magnifiques accents qui, dit-elle, sont impuissants à exprimer ce qu'elle ressent en ce moment, félicite la jeunesse de sa fidélité à suivre l'exemple des vaillants et si chrétiens ancêtres. Elle la félicite de savoir ainsi chercher auprès du Dieu de l'Eucharistie, source unique de la noblesse, de la vaillance et de l'héroïsme, la force et le courage qui font les chrétiens et les héros. Elle la supplie de continuer à aller puiser à cette source la vertu qui a fait leurs ancêtres grands et immortels et qui, seule, peut assurer non seulement le salut des individus, mais aussi le salut des nations et des peuples. Que les jeunes soient fidèles au Christ Eucharistique, car seul il peut leur donner la gloire d'être à leur tour des éléments utiles pour le développement toujours plus grand de l'Eglise du Christ et de la glorieuse et heureuse patrie canadienne.

Les dernières paroles du cardinal s'éteignent dans le bruit des applaudissements frénétiques de toute cette jeunesse captivée par le charme et la bonté du digne représentant du si bon Pie X.

Après le Cardinal-Légit, ce fut Mgr Langevin, l'ardent et infatigable apôtre de l'Ouest qui parla. Si Montréal a eu son Dollard, l'Ouest a eu son La Verendrye, et Monseigneur rappelle qu'on a retrouvé récemment les restes de plusieurs héros de la foi et de la race dans le pays qu'il représente. Il y a une leçon à tirer du souvenir des ancêtres qui ont évangélisé l'Ouest. Leur zèle et leur courage ne connurent pas de limites. Ainsi en doit-il être du nôtre — de notre zèle et de notre courage — surtout de celui de la jeunesse. « Vous connaissez nos luttes pour la religion et la patrie, s'écrie Monseigneur. Ce n'est pas moi que vous applaudissez, c'est la cause sacrée que je défends et que je représente. On m'acclame et on me salue, comme on acclame et comme on salue un blessé ! Blessé, oui, je le suis ; mais je ne suis pas un vaincu. Jeunes gens, nous comptons sur vous. »

Ces fières paroles, que nous résumons, n'étaient pas de nature à calmer l'enthousiasme de nos chers jeunes gens, cela va de soi, et, l'orateur suivant, M. Henri Bourassa, ne pouvait trouver un auditoire mieux au point pour entendre sa vibrante et substantielle harangue. L'on sait du reste si ce dernier est aimé

contraire est le sentiment des catholiques qui font dériver le droit de commander de Dieu, comme de son principe naturel et nécessaire (1) ». Sans doute le *Sillon* fait descendre de Dieu cette autorité qu'il place d'abord dans le peuple, mais de telle sorte qu'elle remonte d'en bas pour aller en haut, tandis que dans l'organisation de l'Eglise, le pouvoir descend d'en haut pour aller en bas » (2). Mais outre qu'il est anormal que la délégation monte, puisqu'il est de sa nature de descendre, Léon XIII a réfuté par avance cette tentative de conciliation de la doctrine catholique avec l'erreur du philosophisme. Car il poursuit : « Il importe de le remarquer ici ; ceux qui président au gouvernement de la chose publique peuvent bien, en certains cas, être élus par la volonté et le jugement de la multitude, sans répugnance ni opposition avec la doctrine catholique. Mais si ce choix désigne le gouvernant, il ne lui confère pas l'autorité de gouverner, il ne délègue pas le pouvoir, il désigne la personne qui en sera investie » (3).

Au reste, si le peuple demeure le détenteur du pouvoir, que devient l'autorité ? Une ombre, un mythe ; il n'y a plus de loi proprement dite, il n'y a plus d'obéissance. Le *Sillon* l'a reconnu ; puisqu'en effet il réclame, au nom de la dignité humaine, la triple émancipation politique, économique et intellectuelle, la cité future à laquelle il travaille n'aura plus de maîtres ni de serviteurs ; les citoyens y seront tous libres, tous camarades, tous rois. Un ordre, un précepte, serait un attentat à la liberté, la subordination à une supériorité quelconque serait une diminution de l'homme, l'obéissance une déchéance. Est-ce ainsi, Vénérables Frères, que la doctrine tra-

(1) « Imo recentiores perplures, eorum vestigiis ingredientes, qui sibi superiore seculo philosophorum nomen inscripserunt, omnem iniquant potestatem a populo esse : quare qui eam in civitate gerunt, ab ils non uti suam geri, sed ut a populo sibi mandatam, et hac quidem lege ut populi ipsius voluntate a quo mandata est revocari possit. Ab his vero dissentiunt catholici homines, qui ius imperandi a Deo repetunt veluti a naturali necessarioque principio. »

(2) Marc Sangnier, discours de Rouen, 1907.

(3) « Interest autem attendere hoc loco eos qui reipublice prafuturi sint posse in quibusdam caussis voluntate iudicioque deligi multitudinis, non adversante neque repugnante doctrina catholica. Quo sane delectu designatur princeps, non conferuntur iura principatus, neque mandatur imperium, sed statuitur a quo sit gerendum. »

dionnelle de l'Eglise nous représente les relations sociales dans la cité même la plus parfaite possible ? Est-ce que toute société de créatures indépendantes et inégales par nature n'a pas besoin d'une autorité qui dirige leur activité vers le bien commun et qui impose sa loi ? Et si dans la société il se trouve des êtres pervers ( et il y en aura toujours ), l'autorité ne devra-t-elle pas être d'autant plus forte que l'égoïsme des méchants sera plus menaçant ? Ensuite, peut-on dire avec une ombre de raison qu'il y a incompatibilité entre l'autorité et la liberté, à moins de se tromper lourdement sur le concept de la liberté ? Peut-on enseigner que l'obéissance est contraire à la dignité humaine et que l'idéal serait de la remplacer par « l'autorité consentie » ? Est-ce que l'apôtre saint Paul n'avait pas en vue la société humaine à toutes ses étapes possibles, quand il prescrivait aux fidèles d'être soumis à toute autorité ? Est-ce que l'obéissance aux hommes en tant que représentants légitimes de Dieu, c'est-à-dire en fin de compte l'obéissance à Dieu, abaisse l'homme et le ravalé au-dessous de lui même ? Est-ce que l'état religieux fondé sur l'obéissance serait contraire à l'idéal de la nature humaine ? Est-ce que les saints, qui ont été les plus obéissants des hommes, étaient des esclaves et des dégénérés ? Est-ce qu'enfin on peut imaginer un état social, où Jésus-Christ revenu sur terre ne donnerait plus l'exemple de l'obéissance et ne dirait plus : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ? »

(A suivre)

\*\*\*\*

### Nominations ecclésiastiques

— o —

Par ordre de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, M. l'abbé Charles Allyre Collet, a été nommé chapelain du couvent de Mérici;

M. l'abbé Edouard Pagé, devient aumônier de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang ;

" " A. Faucher, curé de Saint-Charles Bellechasse.

— — —

des foules et surtout de la jeunesse ! Il montra donc, après l'ovation qui salua son arrivée sur l'estrade, en ce langage brûlant et enfiévré dont il possède si bien la maîtrise, à tous ces beaux jeunes gens, comment, après et à travers les luttes du passé, l'humble petite nation canadienne-française, à la disparition de laquelle s'étaient acharnés tant et tant de persécuteurs, avait fini, grâce à son amour pour la patrie que Dieu lui a donnée, par devenir cette nation forte et vigoureuse dont il est donné au représentant du chef suprême de l'Eglise de voir à l'heure actuelle les fruits si beaux et les espérances si précieuses pour l'avenir. Traçant de main de maître les règles de vie qui ont fait produire à nos pères de tels fruits, il fit voir à cette jeunesse si pleine de foi, d'amour et de bonne volonté que, seule, la fidélité à tous les devoirs, fidélité grandie malgré les difficultés, les travaux, les souffrances, les obstacles de toutes sortes, peut garantir l'avenir de l'Eglise et de la race canadienne, en faisant de chacun d'eux des hommes probes et honnêtes, des instruments de la grandeur nationale et religieuse de notre pays. Qu'ils soient donc toujours jeunes, toujours ardents, toujours enthousiastes, envers et contre tous, envers et malgré tout, et ils seront toujours les dignes continuateurs de l'œuvre des ancêtres !

Son Eminence quitta alors l'Aréna, pour se rendre au Monument National, à la séance des Hommes, dont nous allons parler tantôt.

Après le départ du Légat, M. Gerlier, le brillant président de la Jeunesse Catholique Française, Mgr Touchet, que son collègue Mgr Rumeau devait appeler le soir même « le plus éloquent des évêques de France, » puis M. l'abbé Thellier de Poncheville, que nos foules canadiennes ont tant aimé à entendre, et après, Mgr Archambeault, évêque de Joliette, ancien vice-recteur de Laval à Montréal, le Rév. Père Galtier, qui fut l'une des chevilles ouvrières du Congrès, M. l'avocat Adjutor Rivard de Québec, et enfin le baron de Xivry, étudiant belge, adressèrent encore la parole à la mouvante et enthousiaste assemblée.

Il n'est pas possible de tout dire, et nous devons nous borner. Mais, comme l'écrivait encore M. l'abbé Bernard, de toutes ces heures bénies que nous avons vécues pendant les huit jours du Congrès et qui resteront les plus belles de notre his-

toire, s'il en est qui furent plus significatives que les autres, ce furent sans doute celles de cette après-midi du samedi, où notre jeunesse tout entière, sous l'action de cette Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, née d'hier, mais déjà si forte et si vigoureuse, faisait au Légat du Pape, c'est-à-dire au lieutenant du Christ, l'ovation la plus belle, la plus grande, la plus enthousiaste, la plus immense et la plus sincère, par laquelle il soit possible à des hommes — jeunes ou vieux — de prouver leur foi et leur amour.

\* \* \*

Aux mêmes heures et le même jour — car il fallait se presser — avait lieu au Monument National la séance dite des Hommes. Là aussi, il y eut salle-comble, là aussi l'enthousiasme éclata plus d'une fois, mais avec néanmoins cette note de calme relatif qui convient aux anciens. Le Cardinal Légat, qui avait ouvert la séance de l'Aréna, devait revenir clôturer celle-ci, et il plana sur l'assemblée dès le premier moment je ne sais quel fièvre d'attente pleine des meilleurs espoirs. On était certes heureux d'écouter les merveilleux orateurs et les savants rapporteurs, à qui le président, Mgr Roy, de Québec, donnait tour à tour la parole, mais on savait, mais on sentait, que quelque chose de plus grand allait se passer et cela faisait palpiter davantage et les cœurs et la foule.

Mgr Mathieu, de l'Université Laval, lut un magistral travail sur le bien que la communion fréquente apporte aux hommes de la classe dirigeante. Personne mieux que l'éminent recteur d'hier pouvait parler avec connaissance de cause, lui devant la modeste porte de professeur de qui, au Séminaire de Québec, se rencontrent souvent, préparant leur confession... tout ce que la vieille cité connaît de plus distingué dans le monde des professions libérales. Le Rév. Père Boncompain, des Jésuites, parla aussi avec une remarquable compétence, des œuvres d'hommes, en particulier de la Ligue du Sacré-Cœur et de la dévotion à la Sainte Eucharistie. Après lui, le Rév. Père Ladislas, des Franciscains, proposa la pratique religieuse et la communion fréquente comme le grand remède au grand mal, c'est-à-dire au fléau de l'alcoolisme.

Mgr Roy présenta alors à l'auditoire M. l'abbé Thellier de Poncheville, rédacteur à *La Croix* de Paris, dont la renommée

déjà, depuis huit jours qu'il vivait sur le sol canadien, était dans toutes les bouches. La France, pour notre Congrès, nous a député plusieurs orateurs de premier ordre : Mgr Touchet, Mgr Rumeau, le Père Lemius, M. Gerlier... Aucun n'a fait plus d'impression que le jeune prêtre-journaliste. Très jeune encore (33 ans), il paraît pourtant plus jeune qu'il ne l'est. On dirait un séminariste, avec son petit rabat français sur sa soutane. Très simple, sans manteau, il s'avance au bord de l'estrade et le feu d'artifice commence. Quelle jolie voix sympathique, quelle action tout à l'heure vibrante et surtout quelle abondance d'idées et quelle richesse d'images en une langue jamais hésitante et toujours impeccable ! L'œuvre des Congrès, disait-il, se peut comparer à ces phares à feux tournants, dont le rayon projette, tantôt ici, tantôt là, un jet de magnifique lumière. Quel spectacle le Mont-Royal offre aujourd'hui au monde, alors que la lumière du phare eucharistique porte sur lui ? De l'est, à six jours de navigation, de l'ouest, à six jours de chemin de fer, vers Montréal les caravanes s'avancent. Elles viennent vers la lumière de l'Eucharistie, dont s'ensoleille la cité de Marie. Profitez de ces divines clartés, disait-il encore. En ces temps de progrès matériels, alors que le blasphème prononcé le matin dans quelque Parlement d'Europe se peut entendre le soir ou se lire dans quelque journal d'Amérique, il faut des convictions solides, il faut la réflexion, il faut l'étude. Il ne suffit pas, pour résister aux dissolvants qui guettent partout, d'un vernis quelconque de religiosité. Malheur à qui se contente d'une foi basée sur des conventions et non sur des convictions ! Cherchons au tabernacle le secret de l'action chrétienne. Ne soyons jamais de la confrérie des bras croisés, des genoux ankylosés, des lèvres muettes et des cœurs paralysés... Le catholicisme est le grand éducateur de la liberté. Les loges ont beau s'appeler des Emancipations, elles n'en font pas moins œuvre d'esclavage. Le chrétien, c'est l'aviateur, affranchi des abîmes des passions, qui plane fièrement dans l'immense azur. Or, le principe de cette action, il est dans l'Eucharistie. Le vrai tabernacle, Jésus veut que ce soit la poitrine de l'homme, le vrai ciboire, le cœur de l'homme. Il faut faire de sa vie un ostensor à Dieu.

Mais, nous le sentons, comme ces mots qui nous reviennent

sont loin de nous permettre de peindre l'action puissante de cet admirable orateur, si sincère, si vrai si facile et si abondant.

(A suivre)

### L'importance de la presse catholique

Nous empruntons au *Casket* d'Antigonish la citation suivante d'un discours de Mgr O'Comell, archevêque de Boston :

« Un journal catholique est aussi nécessaire qu'une église. C'est autant le devoir de chaque prêtre dans le diocèse de l'appuyer, de l'aider, et de travailler à sa plus grande diffusion parmi le peuple que de bâtir et de soutenir une école. Tout cela est ordonné à la même intention, au même objet, au même but — la propagation et la défense des principes chrétiens catholiques. Notre Saint Père, reconnu pour un Pontife de sagesse humaine supérieure et de bon sens pratique, a exprimé cette vérité en des termes qui ne laissent aucun doute dans l'esprit du véritable prêtre :

« En vain construirez-vous, enseignerez et prêcherez-vous, aussi longtemps que vous ne soutiendrez et ne répandrez pas un journal catholique. »

Ce sont là, en abrégé, ses propres paroles. Le prêtre qui, après les avoir entendues, reste encore inactif, et prêt à n'offrir que de la critique, est indigne de sa charge. Il agit comme le soldat qui s'arrête en face de l'ennemi pour se plaindre du vernis de son fusil. »

\*\*\*\*

### Nous sommes quittes !

Un jour, un prêtre de Paris, Mgr Dulong de Rosnay, travaillait avec soin un discours qui devait peut-être établir sa réputation d'orateur. . .

Dans la rue, passait un enfant criant le refrain du ramonneur. On le fit entrer.

L'enfant monta dans la suie et la fumée, redit en haut un couplet de sa chanson, et reparut couvert de sueur et de poussière noire près du bureau de l'homme au discours : « C'est dix sous, Monsieur. . . — Tiens, les voilà, nous sommes quittes. . . » Et l'enfant s'en alla.

Mais en reprenant la plume, une sorte de main de fer saisit le cœur du prêtre; elle l'étreignit comme fait le remords : « Quittes ? Comment, quittes ? Mais ce petit est-il une machine ? N'est-ce pas une âme, une âme immortelle, est-ce qu'elle ne vaut pas tout le sang du Christ ? »

Il bondit à ce reproche, rappelle l'enfant l'interroge sur

Dieu, sur sa mère, sur le catéchisme, et la première communion; il n'y avait ni catéchisme, ni première communion.

L'enfant enlaçait le prêtre d'un de ses longs regards pleins de curiosité et d'espoir. Que va-t-il donc se passer? Il se passa que le petit fut instruit, que deux mois après, dans une chapelle silencieuse, le prêtre, revêtu de l'ornement des fêtes, déposait, sur les lèvres bien pures du pauvre enfant, le pain qui fait les hommes forts et heureux... Plus tard, on pouvait voir le petit ramoneur sauvé du péril, monter à l'autel à son tour, et bénir l'initiateur ou l'ange de sa vie...

Ce jour-là ils furent quittes. Le salaire, le salaire du cœur fut intégralement payé.

Et tous deux, le jeune et le vieux, comprirent que le don de soi-même vaut mieux que les plus brillants discours, et que, pour la jeunesse, pour une carrière, pour une vie d'homme, rien ne vaut le don de Dieu, renfermé dans la charité d'une caresse!...

Comte de Mun.

---

\* \* \* \* \*

### Bibliographie

---

— R. P. COUET, O. P. LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA CONSCIENCE CATHOLIQUE. brochure de 32 pages (2<sup>me</sup> édition.)

L'ACTION SOCIALE vient de faire une nouvelle édition de cet important travail. Il a été révisé et corrigé. Cette étude se recommande d'elle-même à tous ceux qui ont charge d'âmes: MM. les curés, les directeurs de séminaires, les professeurs de théologie et de philosophie, et tout spécialement les directeurs des cercles d'étude de la jeunesse. Cette étude doctrinale nous éclaire sur cet ennemi qui se cache et se dissimule. Elle nous renseigne également sur les devoirs de chacun. Que nos ennemis sachent bien que nous connaissons leurs agissements et que nous ne tremblons pas devant eux! Les armes bien fournies, les troupes bien disciplinées, l'attaque bien conduite, voilà les éléments de la victoire. L'étude du Rév. Père Couët nous aidera à atteindre ce résultat.

En vente à l'Action Sociale, Limitée, 103, rue Sainte-Anne, Québec, 5 sous l'unité — 50 sous la douzaine — \$3.00 le cent. Dépôt à Montréal à la librairie Beauchemin Ltée.

---

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renaud, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

## CIERGES ET VINS DE MESSE

**MAISON J.-B. LASNIER PERE**

*Fabricant de cierges, bougies, chandelles.*

*Importateur de vins de messe*

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.

Téléphone—Bell 91.

“ National 169.



### Épitaphes en Métal

Nos épitaphes sont faites de métal solide, garanties contre la rouille et artistement finies. Elles conserveront leur éclat et dureront indéfiniment. Nous les fournissons avec inscriptions et prêts pour la mise en position.

Demandez notre Catalogue No 4 contenant modèles et conditions

**A. BELANGER**  
Établi depuis 1867  
à MONTMAGNY Que